



fête de  
la Science <sup>fr</sup>



## Fête de la science Du 5 au 13 octobre 2019

### --- Appel à participation en Hauts-de-France ---

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation organise chaque année, depuis 1991, la Fête de la science. Cet événement national a pour but de promouvoir la recherche scientifique auprès du grand public, dans une ambiance conviviale, durant une semaine en octobre.

La Fête de la science est l'occasion pour tous les publics de découvrir le monde des sciences et de rencontrer les femmes et les hommes qui font la science d'aujourd'hui. C'est une opportunité pour le public de s'informer, de poser des questions en direct, et pourquoi pas pour les jeunes de se découvrir une vocation grâce à l'échange d'idées et d'expériences avec ceux qui pratiquent la science et l'innovation technologique au quotidien.

#### Les enjeux de la fête de la science sont :

- faire connaître le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche,
- rendre accessible une information scientifique de qualité,
- favoriser les échanges entre scientifiques et citoyens,
- permettre à chacun de mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques et technologiques, et ainsi favoriser une participation active au débat public.

Dans la région des Hauts-de-France, l'Etat et les collectivités territoriales sont impliqués dans la mise en œuvre de cet événement aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de l'innovation pour une plus grande ouverture des sciences aux publics et notamment aux jeunes.

La coordination régionale de l'événement en Hauts-de-France est assurée par Ombelliscience qui accompagne la mise en œuvre des stratégies validées par le comité de pilotage régional et fait le lien avec la coordination nationale du MESRI.

## **À qui s'adresse cet appel à participation ?**

Universités, écoles d'ingénieurs, organismes de recherche, centres et pôles d'innovation, entreprises, centres de science, musées, médiathèques, associations et plus largement tout type d'établissement mobilisé pour rendre accessible la science, faire découvrir l'actualité de la recherche et de l'innovation, organiser des échanges et rencontres publiques avec des scientifiques.

**Publics ciblés :** tous les publics, de tous âges, sont concernés, familles, scolaires (primaires, collégiens, lycéens), étudiants, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences.

### **Diversité des formes d'actions proposées :**

Expériences, manipulations, démonstrations, rencontres-débats, conférences, visites de laboratoires ou d'entreprises... autres formes originales et créatives.

### **Lieux d'accueil des publics :**

Lieux et espaces publics, campus universitaires, centres de recherche, lieux culturels...

## **Tous les domaines scientifiques sont représentés**

**Thématique nationale 2019 : « Raconter la science, imaginer l'avenir » proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.**

*La science contribue à notre compréhension de ce que nous sommes et de ce qui nous entoure. A travers l'émergence des nouvelles technologies telles l'intelligence artificielle ou les outils de la génétique, la science participe à la transformation de notre quotidien et de notre société. Mais elle apporte aussi des solutions face aux défis actuels telle la préservation de la biodiversité de notre planète.*

*Ce que nous disent les scientifiques est important pour aujourd'hui et demain : **il s'agit de se tourner vers l'avenir de manière positive et montrer comment la science, porteuse d'espoir, de créativité, d'ingéniosité, d'imagination et d'innovation contribue à penser et inventer un futur meilleur, un nouveau monde.***

*A travers toutes les formes de médiation possibles, nous invitons les citoyens à participer à la prochaine édition de la Fête de la science pour venir imaginer, découvrir, créer, débattre et proposer leur vision de la science et de l'avenir.*

**« Il est grand temps de rallumer les étoiles » - Guillaume Apollinaire**

Source : MESRI

## A. CRITERES REQUIS POUR L'INTEGRATION DANS LE PROGRAMME REGIONAL

Afin d'intégrer le programme régional de la fête de la science, les projets ou actions proposés devront répondre à l'ensemble des critères suivants :

- se dérouler en région **Hauts-de-France** et trouver une **forme d'expression publique** pendant les dates de la fête de la science **entre le samedi 5 et le dimanche 13 octobre 2019**,
- mobiliser des **acteurs de la recherche scientifique (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens)** et s'inscrire dans des démarches partenariales,
- proposer un **éclairage sur des enjeux sociétaux** et des questions autour des avancées de la connaissance scientifique et de l'innovation technologique en lien avec la thématique choisie pour la fête de la science 2019,
- être en capacité de **définir des publics cibles** et d'indiquer les moyens mis en œuvre pour les **mobiliser/faire participer**,
- utiliser une **forme et une qualité de médiation/vulgarisation** adaptées pour permettre aux publics ciblés de s'approprier les thématiques abordées,
- apporter une garantie sur la **qualité des contenus** et faire état de la **diversité des points de vue**,
- être **gratuits** pour les publics ciblés.

## B. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Si le projet ou l'action est intégré dans le programme de la Fête de la science, le porteur de projet s'engage à :

- faire apparaître sur tout document de communication réalisé et diffusé par le porteur de projet, les logos du Ministère (MESRI), de la Fête de la science, de la Région Hauts-de-France, ainsi que les logos fournis par Ombelliscience en tenant compte des indications transmises par le coordinateur régional.
- respecter la charte nationale des valeurs de la Fête de la science rédigée par le MESRI et transmise par Ombelliscience,
- transmettre à Ombelliscience, pour validation, tous les outils de communication réalisés,
- transmettre à Ombelliscience les informations et les invitations relatives à toute inauguration officielle,
- transmettre à Ombelliscience les retours médias liés aux actions mises en place (articles de presse imprimés et web, liens vers émissions de TV, de radio...),
- répondre, dans les délais impartis, aux éléments de l'enquête nationale d'évaluation qui lui seront transmis par Ombelliscience.

### C. CALENDRIER

Les dossiers de candidature pour participer à la Fête de la science 2019 sont téléchargeables aux adresses suivantes : [www.ombelliscience.fr](http://www.ombelliscience.fr) ou [www.echosciences-hauts-de-france.fr](http://www.echosciences-hauts-de-france.fr)

**21 février 2019** : publication de l'appel à participation.

**3 mai 2019** : **date limite d'envoi** des dossiers de candidature à Ombelliscience

**Début juin 2019** : Confirmation aux porteurs de projet de l'inscription dans le programme régional par Ombelliscience

**Avril à juin 2019** : élaboration des supports de communication par Ombelliscience

**Été 2019** : diffusion des supports de communication par Ombelliscience et début de la campagne de communication nationale menée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

**Septembre-octobre 2019** : diffusion des questionnaires de l'enquête nationale pour l'évaluation de la Fête de la science **pour un retour des questionnaires le plus tard le 08 novembre.**

Les dossiers de candidature doivent être transmis à la coordination régionale par courrier électronique à **Nicolas Brazier** – [fetedelascience@ombelliscience.fr](mailto:fetedelascience@ombelliscience.fr)